

Zeitschrift: Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Herausgeber: Association des amis de Jean-Jacques Rousseau

Band: - (1968)

Heft: (1): Musée neuchâteloise

Artikel: À propos d'un portrait de J.-J. Rousseau par Maurice-Quentin de la Tour

Autor: Matthey, F.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1080225>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

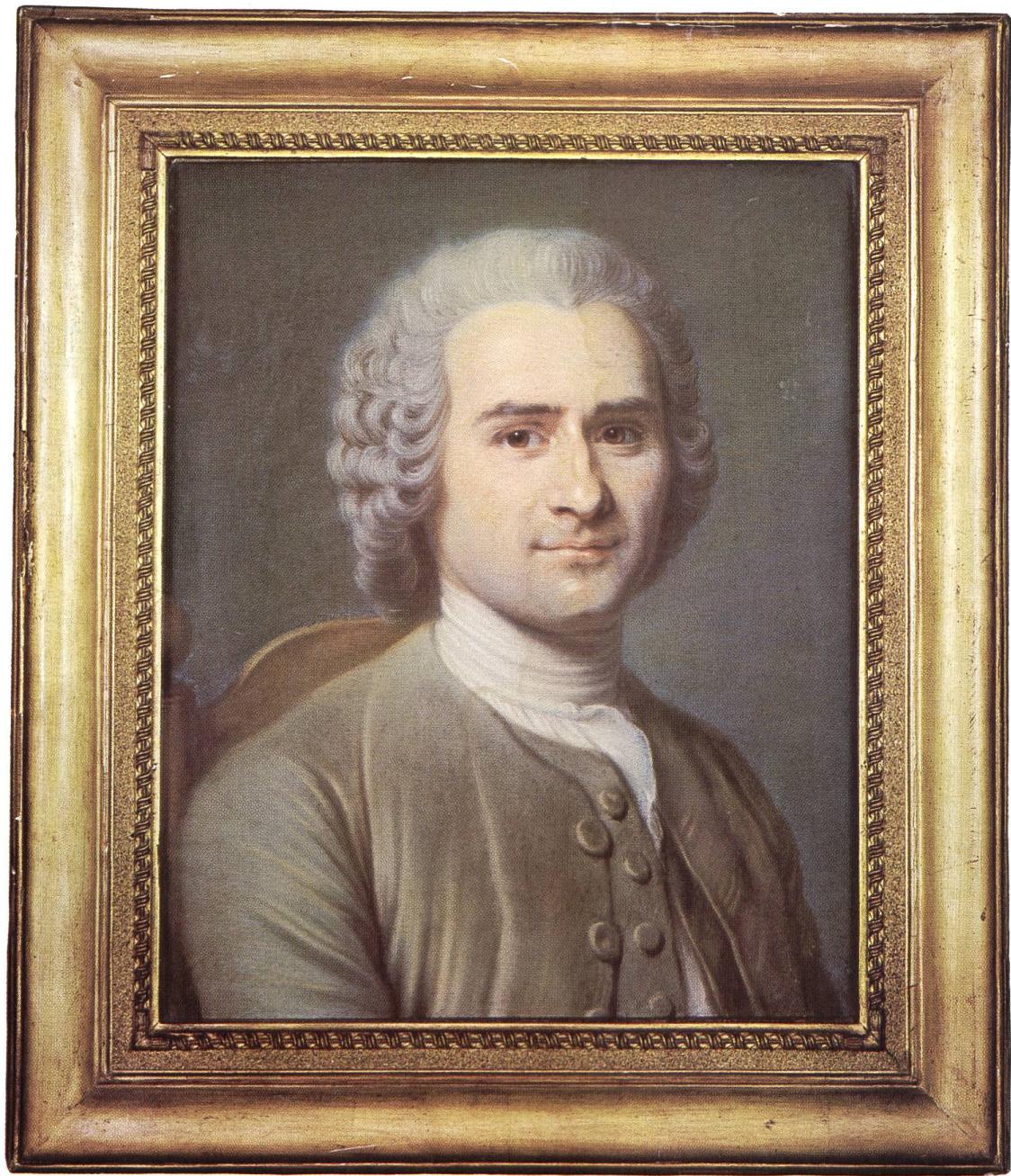
Download PDF: 04.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

F. MATTHEY

A propos d'un portrait de J.-J. Rousseau
par Maurice-Quentin de la Tour

Musée neuchâtelois, No 1, 1968.



Portrait de Jean-Jacques Rousseau
par
Maurice-Quentin de La Tour

propriété des Amis de J.-J. Rousseau Neuchâtel

A PROPOS D'UN PORTRAIT DE J.-J. ROUSSEAU PAR MAURICE-QUENTIN DE LA TOUR

Genève possède depuis 1876 un remarquable pastel représentant Jean-Jacques Rousseau. Ce tableau célèbre¹ a été légué par le Dr J.-Ch. Coindet à la Ville de Genève. Il est exposé aujourd’hui au Musée d’art et d’histoire. Le Dr Coindet le tenait d’un grand-oncle, admirateur et ami de Rousseau qui, en disposant de ses biens, résumait ainsi ses relations avec son compatriote : « Je fus intimement lié dans ma jeunesse avec cet homme célèbre, et assez heureux pour lui rendre quelques services, et malgré ses soupçons injurieux et faux, qui nous ont brouillés, je lui ai toujours conservé les sentiments de vénération et l’attachement qu’il m’avait inspirés². » Ce portrait fut précisément cause d’une brouille entre Rousseau et son correspondant Coindet. Alors que le philosophe, réfugié à Môtiers, faisait graver son portrait d’après La Tour pour répandre son image et sa devise en réponse à sa condamnation³, Coindet avait obtenu du peintre La Tour une copie du pastel exposé au Salon de 1753. Admirateur zélé, mais maladroit, Coindet voulait lui aussi faire graver des estampes⁴. Jean-Jacques qui désirait garder le contrôle de la qualité et de la ressemblance des images qu’on allait mettre en vente dans le public, en avait pris ombrage. Quoi qu’il en soit, l’incident a permis aux Genevois de posséder une très belle représentation du visage de leur concitoyen. Il prouve d’autre part que La Tour refaisait sur commande ses portraits à succès lorsqu’on l’en sollicitait.

On en a une autre preuve au Musée Lécuyer à Saint-Quentin où se trouve une copie du même portrait⁵. Ce pastel provient du fonds de tableaux appartenant au peintre. Ces tableaux furent légués par son demi-frère, Jean-François, à leur ville et « patrie » pour soutenir le financement de l’Ecole de dessin que Maurice-Quentin de La Tour y avait fondée de son vivant, ainsi que les rentes de bienfaisance qu’il avait instituées en faveur des pauvres : femmes en couches, vieux et infirmes. Le legs devait être mis en vente et le profit versé à ces œuvres. La montée des enchères à Paris en 1808 fut si dérisoire que l’on arrêta la vente, et que la municipalité de Saint-Quentin reprit ses tableaux, qui sont devenus aujourd’hui le fonds principal et très remarquable du musée établi dans l’Hôtel Lécuyer.

Si l'on ajoute à ces deux répliques la « préparation » qui servit au peintre à fixer les traits de Rousseau et à mettre en travail le portrait achevé pour le Salon de 1753, on se trouve en présence de trois œuvres d'art, toutes par La Tour, et dont la provenance et la destinée sont clairement établies. La « préparation » a subsisté, elle se trouve à Paris dans une collection privée ; au début du siècle, elle appartenait à la famille Marcille-Jahan⁶.

Ce qui est surprenant, c'est que ces trois pastels ne sont pas ceux qui ont été célèbres à l'époque, ou tout simplement connus de Rousseau. Le portrait exposé au Salon de 1753, celui que le philosophe reçut du peintre à Montmorency, celui que La Tour lui envoya à Môtiers, celui qui se trouvait dans la collection de M. de Jullienne, tous ont disparu. Disons plutôt que les pistes ont été brouillées à tel point dans le tourbillon des héritages, des confiscations et spoliations de la Révolution, des ventes privées et enchères publiques, qu'il est devenu impossible d'établir des filiations sûres, et d'attribuer aux tableaux connus une origine certaine. Les collectionneurs n'ont pas perdu l'espoir de retrouver ces pièces au gré d'un hasard heureux. Aussi est-ce avec joie que nous voyons l'une de ces répliques venir enrichir les collections rousseauistes de notre canton, et cela juste au moment où la maison Rousseau à Môtiers vient d'être restaurée pour accueillir un musée.

C'est en effet au printemps de l'année passée qu'un fidèle prospecteur des documents manuscrits qui peuvent intéresser l'Association des Amis de J.-J. Rousseau leur signala le portrait qui orne le présent numéro du *Musée neuchâtelois*. Les Amis ne pouvaient laisser échapper une pareille occasion. Il est légitime, pour des raisons diverses, que les villes de Genève, Paris et Saint-Quentin possèdent chacune leur portrait de Rousseau ; mais le séjour du citoyen de Genève à Môtiers, la présence dans la petite maison du Val-de-Travers du portrait de La Tour pendant les années d'exil, l'importance donnée par Rousseau à cette image de lui-même⁷ et au rôle pris par la gravure de ce même modèle pendant son séjour dans notre pays⁸, justifiaient amplement les démarches entreprises pour rassembler les fonds nécessaires. L'acquisition put être assurée grâce aux dons de mécènes du Val-de-Travers, et des membres de l'association.

La reproduction simplifie la description que nous aurions pu faire de ce document. Elle correspond en tous points à celle que donne H. Buffenoir du portrait qu'il avait lui-même acquis, et qui, à son avis, n'était autre que l'original du Salon de 1753.

Représenté en buste, Jean-Jacques apparaît assis sur une chaise très simple, dont on aperçoit le dossier ou barre d'appui supérieure, et un peu la pomme sculptée du bâton de gauche. Tourné de trois quarts vers la droite, de grandeur presque

nature, le personnage est vu à peu près de face, en perruque ronde poudrée, vêtu d'un habit gris-perle sans col et d'un gilet gris, non boutonnés, avec haute cravate blanche formant col, sans nœud, et chemise à jabot de baptiste peu développé. On aperçoit deux boutons pleins de l'habit, et la moitié d'un troisième, et quatre boutons du gilet. Hauteur du pastel : 45 centimètres ; largeur 36 centimètres, sans tenir compte du cadre en rien^{9.} »

Cette description vaut pour le tableau qui nous est parvenu, encadré sous verre à l'époque romantique. Le pastel est dans un excellent état de conservation. Il n'est ni signé, ni daté ; mais La Tour ne le faisait jamais^{16.} Notre pastel a été encadré au XIX^e siècle par A. Jeanne, 68, passage Choiseul à Paris. L'artisan a pris soin de ménager une « fenêtre » dans le papier collé au dos pour laisser voir une portion du vieux papier jauni et crevé d'un encadrement antérieur, où l'on peut lire :

« véritable portrait de J.-J. Rousseau peint par La Tour. »

De l'avis de spécialistes des écrits du XVIII^e siècle, le papier comme l'écriture sont bien typiques de ce temps. Nous voici donc en possession d'un document de grand intérêt, mais également face à une énigme que nous ne sommes pas à même de résoudre. Quel est le portrait qui nous est parvenu ?

La Tour peignit Rousseau alors que ce dernier était arrivé au faîte de sa gloire parisienne avec la représentation à l'Opéra du *Devin du Village*. M^{lle} Fell, qui fut la maîtresse du peintre pendant un quart de siècle, tenait dans la distribution le rôle de Colette^{10.} Est-ce à cette circonstance que l'on doit la rencontre du pastelliste et de l'écrivain ? Il est vrai que le philosophe, introduit par Gauffecourt chez le fermier-général La Pouplinière dans l'hiver 1744-1745 déjà^{11,} avait dû rencontrer l'artiste qui fréquentait aussi cette maison. Mais la célébrité nouvelle du Genevois fut certainement déterminante dans le choix d'un modèle ; il ne pouvait s'agir d'une commande de la part de l'écrivain et compositeur. On sait par le récit des *Confessions*¹² que, quelques années plus tard, M^{me} d'Epinay « demanda des instructions » à son ami d'alors pour obtenir ce fameux portrait. Puis Jean-Jacques nous raconte qu'en 1759, soit trois ans plus tard, le peintre vint le voir à Mont-Louis pour lui remettre le « portrait en pastel qu'il avoit exposé au Salon il y avoit quelques années. Il avoit voulu me donner ce portrait que je n'avais pas accepté^{13.} »

Rousseau est certainement de bonne foi quand il affirme que le portrait est celui du Salon. Mais on peut trouver curieux que La Tour n'ait pu le lui livrer tout de suite pour M^{me} d'Epinay, s'il se trouvait encore en sa possession. La phrase « Il avoit pris du tems pour le retoucher » ne peut-elle signifier que le peintre dut refaire un portrait pour son ami ? Cette œuvre

que Jean-Jacques donna en cadeau au Maréchal de Luxembourg, puisque la rupture d'avec M^{me} d'Epinay était intervenue, pourrait être une réplique et le portrait du Salon aurait eu un autre acquéreur. Mais nous n'en savons rien, et jusqu'ici la version des *Confessions* a été acceptée sans hésitation. On sait pourtant que M. de Jullienne, propriétaire d'une manufacture de gobelins, grand collectionneur, protecteur de Watteau, possédait dans son célèbre cabinet de peintures le portrait de Rousseau par La Tour¹⁴. Jullienne et La Tour eurent des contacts peu après 1753, on le sait puisque l'artiste fit le portrait de ce mécène qu'il exposa en 1756. Rousseau ne connaissait pas l'existence du pastel acquis par le grand collectionneur. Il admet dans sa réponse à M^{me} de Verdelin¹⁵ que la chose est possible. « Il est vrai que M. de La Tour a fait jadis deux portraits de moi ; il m'a fait présent de l'un d'eux, et M. le Mareschal de Luxembourg a bien voulu lui donner place dans son cabinet d'où je ne voudrois pas qu'on lui proposât de le tirer pour en faire une copie. » Telle était la requête de la marquise. « A l'égard de l'autre, j'ignore ce qu'en a fait M. de La Tour ; il se peut qu'il soit dans le cabinet de M. Julienne, et comme il ne le tient pas de moi, je n'ai nul droit de m'opposer à ce qu'il en laisse tirer copie. » H. Buffenoir pense que Rousseau fait allusion à la « préparation », mais à cette époque l'esquisse première ne comptait pas ; du vivant de l'artiste seules les œuvres achevées pouvaient satisfaire l'amateur d'art. Les préparations étaient tantôt livrées bénévolement au modèle, tantôt, et le plus souvent, conservées par l'artiste¹⁶. On sait que La Tour vendait beaucoup et était âpre au gain¹⁷. La fortune qui lui permit de faire des largesses à la fin de sa vie, le prouve. Sa générosité à l'égard de Rousseau n'exclut pas d'autres commandes profitables.

Généreux, en effet, il savait l'être. Il avait sans doute appris comment Rousseau s'était déssaisi de son portrait ; il eut peut-être également vent que de son exil de Môtiers Jean-Jacques s'était enquisi du sort de cette œuvre après la mort du Maréchal de Luxembourg ; sachant d'autre part en quelle estime le philosophe tenait cette image par les gravures que le fugitif avait demandé d'en faire tirer, il lui en offrit une autre par l'intermédiaire de Lenieps. Ce dernier écrivait à Rousseau en automne 1764¹⁸ : « Apprenez, mon cher ami, que, depuis plus d'un mois, j'ai dans mon cabinet votre portrait peint par M. De la Tour, que ce dernier m'a envoyé pour vous faire parvenir comme un tribut à l'amitié et au savoir. Vous me direz donc où je dois vous l'adresser, pour que je puisse remplir les vues du peintre qui vous est très attaché. »

De Môtiers l'exilé remercie La Tour le 14 octobre : « Oui, Monsieur, j'accepte encore mon second portrait. Vous savez bien que j'ai fait du premier

un usage aussi honorable à vous qu'à moi, et bien précieux à mon cœur. Monsieur le Maréchal de Luxembourg daigna l'accepter : Madame la Maréchale a daigné le recueillir. Ce monument de votre amitié de votre générosité de vos rares talens occupe une place digne de la main dont il est sorti. J'en destine au second une plus humble, mais dont le même sentiment a fait choix. Il ne me quittera point, Monsieur, cet admirable portrait qui me rend en quelque sorte l'original respectable. » Et Jean-Jacques termine : « Je tremble que cet ouvrage que je me réjouis de faire admirer en Suisse ne souffre quelque atteinte dans le transport¹⁹. » Aussi Lenieps qui doit transmettre la missive au peintre doit aussi le prier « de vous donner ses avis sur la manière d'emballer et voiturer ce bel ouvrage, afin qu'il ne s'endommage point dans le transport. Employez quelqu'un d'entendu pour cet emballage, et prenez la peine aussi de prier Messieurs Rougemont de vous indiquer des voituriers de confiance à qui l'on puisse remettre la caisse pour qu'elle me parvienne sûrement et que ce qu'elle contiendra ne soit point tourmenté.²⁰. »

L'enthousiasme de l'exilé à l'idée de recevoir bientôt le pastel est tempéré par les soucis qu'il se forge au sujet du transport. Le 21 octobre 1764 il lui vient à l'esprit de confier le colis à M. Bréguet et il écrit à M^{me} de la Tour de Franqueville. « Comme je ne voudrois pas exposer ce bel ouvrage à être gâté dans la route par des rouliers, j'ai pensé que si votre bon papa (M. Bréguet) étoit encore à Paris, et qu'il put, sans incomodité, mettre la caisse sur sa voiture, il voudroit bien peut-être, en votre faveur, se charger de cet embarras²¹. »

L'amie dévouée, et désireuse de contempler le portrait, se précipite chez M. Lenieps, mais le portrait n'était déjà plus visible²². « Il était emballé ! mais emballé... comme par les mains de la jalouse. » Tant pis, déçue dans son espoir d'admirer les traits du grand homme absent, elle accomplit consciencieusement sa mission. « Je me fis donner votre portrait, et je le portai sur mes genoux depuis la rue de Savoie, jusqu'à la rue du Bacq, où j'allai pour voir si la voiture de papa pourroit le contenir sans risques. Heureusement, la place qu'il lui destinoit paraisoit faite exprès... Mon papa ira certainement lui-même vous remettre le trésor que je lui ai confié. »

Le jour suivant, 27 octobre, Lenieps confirme le départ du tableau confié « à un de vos amis, que vous saviez être ici, qui prit votre tableau et qui dut le mettre sur son carrosse de partance le lendemain. Ainsi votre commission est remplie, et je crois qu'il n'y arrivera aucun accident²³. »

Le 16 décembre, Rousseau signale, dans une lettre à M^{me} de la Tour de Franqueville, l'arrivée du tableau. « Je n'ai pas eu, chère Marianne,

en recevant mon portrait, que M. Bréguet a eu la bonté de m'envoyer, le plaisir que vous m'annonciez de le recevoir lui-même. La fatigue, le mauvais tems qu'il a eu durant son voyage, l'ont retenu malade dans sa maison ; et moi, depuis deux mois enfermé dans la mienne, je suis hors d'état d'aller le remercier²⁴. » Un pastel de La Tour va donc orner la modeste demeure de Môtiers pour quelques mois.

Qu'est-il advenu des deux tableaux donnés à son ami par Maurice-Quentin de La Tour ? Le premier, conservé par M^{me} de Luxembourg après la mort de son mari²⁵, passa sans doute par héritage à sa petite-fille, Amélie de Boufflers, duchesse de Lauzun. Vint la Révolution au cours de laquelle les époux Boufflers furent guillotinés, et leurs biens confisqués. Pourtant la marquise de Boufflers, née Montmorency, les réclama et obtint gain de cause. On peut donc supposer qu'elle posséda le portrait de Rousseau dès l'automne 1794. Ensuite on perd sa trace.

Musset-Pathay, dans son édition des œuvres de Rousseau en 1826, note sous le nom de La Tour²⁶ : « M. Solvet, libraire de M^{me} la Dauphine, possède l'un des deux portraits de Rousseau, faits par ce peintre habile. » Rien n'indique qu'il s'agisse de l'exemplaire des Luxembourg. Pourtant H. Buffenoir²⁷ laisse entendre qu'à partir de cette source, il connaît les propriétaires successifs du tableau ; toutefois il ne les nomme pas, mais triomphe en 1900 lorsqu'il peut lui-même acquérir ce document. Son hypothèse n'est pas invraisemblable, mais elle n'est pas prouvée à satisfaction.

Une autre tradition veut que le tableau ait passé dans la famille du duc de Rohan. Un portrait de Rousseau est en effet parvenu par cette voie à la connaissance des amateurs au début de notre siècle. Il porte la signature de Latour. M. Michel qui l'avait vu chez M. Desormes, marchand d'antiquités à Paris pensait que la signature, en tout cas, avait été surajoutée²⁸. C'est l'exposition iconographique organisée à Paris en 1882 par un comité pour l'érection d'une statue de Rousseau dans la capitale française qui fit, semble-t-il, ressortir des archives privées une foule de pièces qui y étaient demeurées enfouies. Les publications et les manifestations qui préparèrent et accompagnèrent la commémoration de 1912 les mirent en évidence. Pierre-Paul Plan, dans son ouvrage *Jean-Jacques Rousseau raconté par les gazettes de son temps*, Paris, 1912, publia la reproduction du portrait de M. Desormes, supposé être l'original du Salon de 1753. Lui aussi éprouvait quelques doutes quant à cette attribution. « Le pastel de M. Desormes n'a encore à ma connaissance été reproduit qu'une fois (...) dans l'*Artiste* de décembre 1899, en tête d'un article de M. Elie Fleury, qui n'hésite pas à l'attribuer à Latour, et à le désigner comme le portrait exposé au salon de 1753 (...) M. de Girardin le signale au N° 1044 bis de son *Iconographie*

et semble se ranger à l'opinion de M. Elie Fleury. Je n'oserais pour ma part, prendre une semblable responsabilité et je crois qu'il serait prudent de faire toutes réserves²⁹. » Tant d'avis divergents et nuancés ne peuvent, on le comprendra, que nous inciter, aujourd'hui encore, à la plus grande prudence ; sans compter qu'il existe un autre « prétendant » possible, révélé par l'inscription qui accompagne la vignette gravée par l'anglais Robert Hart pour un ouvrage de Lord Brougham, *Voltaire et Rousseau*, Paris, 1845. On lit, en effet, sous le titre :

« From an original Picture by Latour, in the possession of M. Bordes, at Paris. »

On ne connaît guère mieux le destin du portrait envoyé à Môtiers en 1764. Rousseau ne l'a pas emporté avec lui lors de son départ vers l'île Saint-Pierre, puis l'Angleterre. Une tradition fort plausible veut que Jean-Jacques en ait fait cadeau à la famille Boy de la Tour pour remercier ses hôtes de leur généreux accueil³⁰, et plus particulièrement Madeleine-Catherine Boy de la Tour qui épousa Etienne Delessert. M. Jansen, par contre, défendait la thèse selon laquelle Rousseau l'avait fait parvenir à Milord Maréchal, et que l'objet avait pris le chemin de Berlin³¹. Une lettre de Milord Maréchal au colonel Chaillet (28 octobre 1765) se termine en effet par ces mots. « Mes compliments à Mr Rousseau, son portrait arriva à bon port, on le copie pour des autres. L'avez-vous vu dans son Isle ? Bon jour³². » Une fois de plus, trop d'éléments nous manquent pour que nous puissions trancher.

Une chose est certaine cependant ; la famille Delessert posséda un portrait du citoyen de Genève qui se transmit par héritages et par alliances. Il réapparut à la vente aux enchères des œuvres d'art de la baronne Bartholdi en 1911. La baronne morte en 1910 était la fille de Sophie, née Gautier, qui avait épousé son oncle, François-Marie Delessert. H. Buffenoir qui avait examiné cette copie avec beaucoup de soin, estimait qu'elle avait souffert d'une réparation. Au lieu des dimensions identiques des portraits de Genève, de Saint-Quentin, et du nôtre (environ 46 × 36 cm.), le pastel des Delessert mesurait 53 centimètres de hauteur, la largeur étant celle indiquée ci-dessus. On sait par H. Buffenoir que le tableau fut adjugé à M. Paulme pour 18.500 francs³⁴.

En résumé, nous trouvons au XVIII^e siècle cinq portraits de Rousseau par La Tour clairement attestés : la « préparation », le pastel du Salon de 1753, la copie faite pour Coindet, celle envoyée à Môtiers, et l'« étude », propriété personnelle du peintre. Dans cette perspective le pastel des Luxembourg est considéré comme étant celui du Salon. Reste le portrait de M. de Jullienne qui peut être soit la « préparation », soit le pastel du Salon (dans

ce cas c'est le pastel des Luxembourg qui est une copie de l'original), soit une sixième réplique. L'hypothétique portrait de Milord Maréchal ne peut être qu'une septième réplique, ou alors c'est le portrait Delessert qui le devient. On ne peut que souscrire à l'exclamation d'Alexis François : « Qui pourra jamais dire combien de particuliers en France au XVIII^e siècle, ont possédé des portraits de Rousseau par La Tour ! ³⁴ »

Au XIX^e siècle, on trouve un portrait chez les Coindet, un autre dans le legs de La Tour à Saint-Quentin, un troisième chez les Delessert. Nous savons qu'aucun de ces trois tableaux ne peut être celui qui vient de nous parvenir. La « préparation » sera, elle, acquise par M. Eudoxe Marcille. La présence de portraits de Rousseau est attestée en 1826 chez M. Solvet, libraire, vers 1845 chez un M. Bordes, plus tard encore apparaît celui de la famille de Rohan aboutissant chez M. Desormes ³⁵. Dans une note d'un article bibliographique Alexis François signale, au début de notre siècle, la vente à Lord Salisbury par un antiquaire parisien d'un autre pastel encore, ayant appartenu à un prince polonais ³⁶. Mais l'imbroglio reste total, rien ne nous permet de savoir de quelle réplique il s'agit, ni si notre acquisition est l'une de celles-ci.

Tout au plus signalons l'étrange ressemblance entre la phrase figurant en anglais sous la gravure de Robert Hart, et celle écrite en français au dos de notre pastel neuchâtelois. Encore que l'estampe du graveur anglais montre un bouton de plus à l'habit, comme au gilet, ce qui le rend identique, tel que Girardin nous le décrit ³⁷, au portrait du duc de Rohan (hauteur : 54 cm.). Mais, nous l'avons vu, la signature rend l'œuvre suspecte ! Autre élément à noter, M. Michel dans l'article déjà cité, attribue une grande importance à la présence du dossier de la chaise et de la pomme sculptée qui termine le montant à gauche. Il semblerait qu'entre la première version du tableau et les suivantes, La Tour aurait atténué la présence de cette chaise de paille très simple qui avait été critiquée à l'époque du Salon. Diderot plongea sa plume dans le vinaigre ³⁸ : « M. de La Tour, si vrai, si sublime d'ailleurs, n'a fait du portrait de M. Rousseau qu'une belle chose, au lieu du chef d'œuvre qu'il en pouvait faire, j'y cherche le censeur des lettres, le Caton et le Brutus de notre âge ; je m'attendais à voir Epictète en habit négligé, en perruque ébouriffée effrayant par son air les littérateurs, les grands et les gens du monde, et je n'y vois que l'auteur du *Devin du Village* bien habillé, bien peigné, bien poudré, et ridiculement mis sur une chaise de paille. » Fréron, on s'en doute, ne fut pas plus aimable : « Un banc, une pierre, ou même la terre, voilà le siège que notre philosophe demandait ³⁹. » La Tour aurait donc dans les copies subséquentes atténué ou supprimé le montant et sa pomme. M. Michel affirme que seuls le portrait

de 1753, celui de Saint-Quentin et celui qui se trouvait chez M. Bordes montrent nettement cet accessoire. Sur ce point notre pastel est exemplaire. Mais à notre avis, la présence des encadrements ne permet toutefois pas de se faire une opinion très claire à ce sujet.

Si enfin nous considérons la facture du pastel neuchâtelois, force est de reconnaître la remarquable qualité de ce travail. Il est difficile de croire qu'un imitateur eût pu réussir à ce point une copie de l'œuvre de La Tour. Ce peintre n'aime pas fondre les traits de couleur pure de ses crayons ; il les juxtapose, et ceci est parfaitement visible ici. Mais, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs⁴⁰, cet élément n'est pas aussi marqué que dans les portraits de Genève ou de Saint-Quentin. Or, M. Tourneux dans son étude sur *La Tour* a relevé que la part prise par l'artiste au Salon de 1753 est demeurée célèbre « par le nombre de ses envois, par les noms de quelques-uns de ses modèles et *par le changement de procédé* qu'accusent la plupart de ses pastels : à la touche moelleuse et caressée (de certains) succède une exécution brutale et heurtée ». La critique de Diderot situe sans équivoque le portrait de Rousseau dans la première catégorie. Il y a tout lieu de penser que les répliques plus tardives reçurent un traitement plus cursif qui désormais va caractériser l'œuvre du maître de Saint-Quentin.

Nous versons ces réflexions au dossier ; elles ne remplaceront jamais bien entendu les documents, s'ils existent, qui nous permettraient de remonter aux origines de cette œuvre d'art. Mais elles auront prouvé, pensons-nous, à quel point cette pièce est intéressante, et combien il valait la peine de tout faire pour la retenir dans notre pays. Il est plus que justifié de suspendre ce tableau au mur de la chambre de Rousseau à Môtiers, où un portrait du grand peintre, tout semblable, témoigna jadis de la valeur de l'amitié par delà l'exil.

F. MATTHEY.

NOTES

¹ Ce portrait est reproduit en couleurs dans le livre de B. GAGNEBIN, *A la rencontre de Jean-Jacques Rousseau*. Genève, 1962, p. 37.

² Cité par H. BUFFENOIR, *Les portraits de Jean-Jacques Rousseau*. Paris, 1913, p. 43.

³ F. MATTHEY, *L'entreprise des portraits*, dans *Annales J.-J. R. Genève*, 1963-1965, XXXVI, pp. 87-104.

⁴ Lettre de Guy, pour Duchesne, 6 août 1763, *Corr. gén.*, t. X, p. 73.

⁵ Jugée de qualité inférieure « etwas flauie Ausführung » par H. ERHARD, *La Tour der Pastellmaler Ludwigs XV*. München, 3^e édit., 1918.

⁶ N° 161 du catalogue de l'exposition commémorative de la Bibliothèque Nationale de Paris en 1962, *J.-J. Rousseau, 1712-1778*, pl. XIII.

⁷ Lettre à Rey, 26 juillet 1770, *Corr. gén.*, t. XIX, p. 357. « M. de la Tour est le seul qui m'aït peint ressemblant. »

⁸ F. MATTHEY, *op. cit.*

⁹ H. BUFFENOIR, *op. cit.*, p. 25.

¹⁰ *Confessions, Œuvres complètes*, Pléiade, t. I, p. 376.

¹¹ *Idem*, p. 333.

¹² *Idem*, p. 437.

¹³ *Idem*, p. 531.

¹⁴ Lettre de la Marquise de Verdelin, 17 décembre 1761, *Corr. gén.*, t. VI, p. 365.

¹⁵ Réponse à la même, 25 décembre 1761.

¹⁶ M. TOURNEUX, *La Tour*. Paris, 1906 (?), p. 15.

¹⁷ « Mariette lui reproche d'avoir traité ses clients *en vrai corsaire* », cité par Pierre du Colombier, *Maurice-Quentin de La Tour au Musée de Saint-Quentin*, *La Revue française*. Paris, p. 2.

¹⁸ *Corr. gén.*, t. XI, p. 311.

¹⁹ *Idem*, p. 342.

²⁰ *Idem*, pp. 343-344.

²¹ *Idem*, t. XI, p. 365.

²² *Idem*, t. XII, pp. 6-7.

²³ *Idem*, t. XII, p. 3.

²⁴ Lettre à M^{me} de la Tour de Franqueville, *Corr. gén.*, t. XII, p. 145.

²⁵ Lettre de la Roche, 22 juin 1764, et Lettre de M^{me} de Luxembourg, 27 juin 1764, *Corr. gén.*, t. XI, p. 147 et p. 154.

²⁶ T. XXV, Table générale.

²⁷ H. BUFFENOIR, *op. cit.*, p. 34.

²⁸ A. MICHEL, *Deux portraits de Rousseau*, dans *Annales J.-J. R. Genève*, 1906, p. 144.

²⁹ P.-P. PLAN, *op. cit.*, p. 10.

³⁰ Le catalogue de la vente Bartholdi commente : « provenant directement du philosophe, ami de cette famille ». Cité par H. BUFFENOIR, *op. cit.*, p. 40.

³¹ A. JANSEN, *Die Bildnisse Jean-Jacques Rousseau's*, dans *Neue Preussische Jahrbücher*, 1883, p. 451.

³² *Musée neuchâtelois*, 1908, p. 100.

³³ H. BUFFENOIR, *op. cit.*, p. 40.

³⁴ A. FRANÇOIS, *Annales J.-J. R. Genève*, 1914-1915, t. X, p. 216.

³⁵ A. MICHEL, *Annales J.-J. R. Genève*, 1906, t. II, p. 143.

³⁶ Voir note N° 2.

³⁷ GIRARDIN, *Iconographie de J.-J. Rousseau*. Paris, 1908, N° 1044 bis, pp. 308-310.

³⁸ *Essai sur la peinture*, t. X, p. 483, cité par H. BUFFENOIR, *op. cit.*, p. 31.

³⁹ *Eloge du Salon et des Peintres en général et en particulier*, 1753, cité par H. BUFFENOIR, *op. cit.*, p. 29.

⁴⁰ *Bulletin d'information* des Amis de la collection neuchâteloise des manuscrits de Rousseau, 1967, N° 8, p. 5, note 14.